



- Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et synthèse »

Conseil municipal du 26 septembre 2022
Séance du 19 septembre 2022

1 Modification de la composition des commissions municipales

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

- Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, MM BOUKHACHBA, BROCHOT, Mmes ALKAYA, FAZAL, M. AKABLI, Mmes SAVAS, LAMBRE.

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, MM MARTIN, BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, MM KHOULA, N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, MM EL MOUSSAOUI, BOULHAMANE, Mme JACQUEMART, M. KA, Mme M'BAYE, M. NACHITE, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme LAMBRE

M. DEME

Pouvoir à :

Mme LEHNER

M. LEMAIRE

Pouvoir à :

Mme FAZAL

Mme TALL

Pouvoir à :

M. AÏT MESSAOUD

Mme HAMADOUCH

Pouvoir à :

M. AKABLI

M. ZAHRAOUI

Pouvoir à :

Mme DUHIN

Mme SENET

Pouvoir à :

Mme ALKAYA

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. NACHITE

- Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : M. LUCAS	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : MM BOUKHACHBA, MARTIN	2

- Date de la convocation et d'affichage le : 20/09/2022

- Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 27 SEP. 2022

- Délibération mise en ligne sur le site internet de la Ville le : 04 OCT. 2022

- Rapport de présentation :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire, expose :

1) Remplacement de madame Méral JAJAN

Par délibération n°7 en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a désigné madame Méral JAJAN, conseillère municipale, pour siéger au sein de la commission « Patrimoine et cadre de vie ».

Madame Méral JAJAN ayant démissionné de ses fonctions de conseillère municipale et madame Maïmouna M'BAYE ayant accepté de lui succéder, il est vous est proposé de désigner madame Maïmouna M'BAYE, conseillère municipale, pour siéger aux lieu et place de madame Méral JAJAN, au sein de la commission municipale susmentionnée.

2) Modification de membres dans les commissions municipales

Dans le cadre de modifications d'arrêtés de délégations pour trois conseillers municipaux, il convient de modifier la composition des commissions municipales suivantes :

- Catherine MEUNIER quitte la commission « Education, sport et loisirs » pour la commission « Projet de Ville et transition écologique » ;
- Leïla HAMADOUCH quitte la commission « Finances et synthèse » pour la commission « Education, sport et loisirs » ;
- Moussa EL MOUSSAOUI quitte la commission « Projet de Ville et transition écologique » pour la commission « Finances et synthèses ».



La composition des autres commissions demeure inchangée.

Ainsi, il vous est demandé d'approuver la modification des commissions municipales, comme suit :

<p>Commission « Finances et synthèse » Membres : Mohamed AÏT MESSAOUD - Moussa EL MOUSSAOUI - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Education, sport et loisirs » Membres : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Leïla HAMADOUCHE - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Noureddine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Jeunesse et insertion professionnelle » Membres : Adnane AKABLI - Leïla HAMADOUCHE - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Culture et patrimoine historique » Membres : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Jessica ELONGUERT - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p>Commission « Projets de Ville et transition écologique » Membres : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Catherine MEUNIER - Mohamed AÏT MESSAOUD - Jessica ELONGUERT - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>Commission « Patrimoine et cadre de vie » Membres : Fabienne LAMBRE - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Maïmouna M'BAYE-DIAO - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI</p>
<p>Commission « Démocratie et citoyenneté » Membres : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Hafida MEHADJI - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE</p>
<p>« Commission des solidarités et de la Politique de Ville » Membres : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Hafida MEHADJI - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE</p>

Vous êtes appelés à voter.



■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,

Vu le code électoral, notamment l'article L270,

Vu la délibération n°7 du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

Vu l'avis de la commission « Finances et synthèse » en date du 19 septembre 2022,

Considérant la démission des fonctions de conseillère municipale de Madame Méral JAJAN,

Considérant l'acceptation de madame Maïmouna M'BAYE de succéder à madame JAJAN,

Considérant la nécessité de remplacer madame Méral JAJAN, conseillère municipale démissionnaire à compter du 28 juin 2022, dans la commission « Patrimoine et cadre de vie », par madame Maïmouna M'BAYE-DIAO,

Considérant la nécessité de modifier la composition des commissions « Finances et synthèse », « Education, sport et loisirs » et « Projet de Ville et transition écologique », faisant suite aux modifications de délégations de 3 élus,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : de désigner madame Maïmouna M'BAYE-DIAO, conseillère municipale, pour siéger aux lieu et place de madame Méral JAJAN, conseillère municipale démissionnaire, au sein de la commission suivante : « Patrimoine et cadre de vie ».

Article 2 : d'approuver la nouvelle composition des commissions municipales comme suit :

Commission « Finances et synthèse »

Membres : Mohamed AÏT MESSAOUD - Moussa EL MOUSSAOUI - Sophie LEHNER - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Thierry BROCHOT - Johann LUCAS - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Education, sport et loisirs »

Membres : Abdoulaye DEME - Najat MOUSSATEN - Leïla HAMADOUCHE - Mariline DUHIN - Mohammed EL OUSTI - Karim BOUKHACHBA - Noureddine NACHITE - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Jeunesse et insertion professionnelle »

Membres : Adnane AKABLI - Leïla HAMADOUCHE - Hakim ZAHRAOUI - Jessica ELONGUERT - Mohammed EL OUSTI - Catherine MEUNIER - Amadou KA - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Culture et patrimoine historique »

Membres : Yesim SAVAS - Mohamed AÏT MESSAOUD - Babacar N'DIAYE - Jessica ELONGUERT - Fabrice MARTIN - Anne-Gaëlle PEREZ - Caroline JACQUEMART - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI

Commission « Projets de Ville et transition écologique »

Membres : Sophie LEHNER - Thierry BROCHOT - Catherine MEUNIER - Mohamed AÏT MESSAOUD - Jessica ELONGUERT - Ammar KHOULA - Caroline JACQUEMART - Hicham BOULHAMANE - Sylvie DUCHATELLE

Commission « Patrimoine et cadre de vie »

Membres : Fabienne LAMBRE - Babacar N'DIAYE - Mariline DUHIN - Jenifer SENET - Ammar KHOULA - Emmanuel PERRIN - Maïmouna M'BAYE-DIAO - Johann LUCAS - Gérald FACCHINI

Commission « Démocratie et citoyenneté »

Membres : Cédric LEMAIRE - Ahmet BULUT - Hakim ZAHRAOUI - Döndü ALKAYA - Karim BOUKHACHBA - Emmanuel PERRIN - Hafida MEHADJI - Noureddine NACHITE - Sylvie DUCHATELLE

« Commission des solidarités et de la Politique de Ville »

Membres : Cédric LEMAIRE - Loubina FAZAL - Halimatou SAKHO - Fabrice MARTIN - Döndü ALKAYA - Catherine MEUNIER - Hafida MEHADJI - Amadou KA - Sylvie DUCHATELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr



Envoyé en préfecture le 04/10/2022
Reçu en préfecture le 04/10/2022
Affiché le 27/09/2022
ID : 060-218001743-20220926-DLRG220926001-DE

Date d'affichage : 27 SEP. 2022

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Jessica ELONGUERT

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 04 OCT. 2022

et publication ou notification le 04 OCT. 2022

affiché le 27 SEP. 2022

CREIL, le 04 OCT. 2022

Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance



Pour le Maire et par délégation

La Directrice du Pôle « Vie de la Cité »

Corinne FABLET